
Utilisation généralisée de couches lavables en centre multi-accueil

Centre multi-accueil Graines d'Étoiles

Route de Servon

77150 Férolles-Attilly

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Lea Francisco Da Silva

l.da-silva@sietom77.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le centre multi-accueil Graines d'étoiles est géré par un syndicat Intercommunal de la Petite Enfance qui regroupe 3 communes de Seine-et-Marne à caractère rural : Servon, Férolles-Attilly, Chevry-Cossigny. Il accueille une trentaine d'enfants de manière régulière et peut héberger jusqu'à 45 enfants, simultanément.

Le multi-accueil est situé sur le territoire du SIETOM qui s'est engagé dans un Programme Local de Prévention des Déchets. Le SIETOM a organisé une réunion d'information à l'attention de toutes les communes afin de les encourager à s'engager dans une démarche éco-responsable.

En janvier 2012, suite à la demande de la CAF de prendre en charge les couches qui étaient fournies par les parents, le centre multi-accueil envisage de revoir sa politique en matière de couches jetables.

Une réflexion est impulsée par Françoise NARCE, Maire adjoint, chargée de l'enfance, de l'éducation, du logement et des affaires sociales et présidente du Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance. Elle y associe l'équipe des professionnelles.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Suite à l'impulsion donnée par le SIETOM et la décision de la CAF, la direction de Graines d'Étoiles souhaite réduire le poste budgétaire afférant à l'achat de couches jetables qui est alors évalué à **10 000 - 12 000 € / an**.

L'introduction des couches lavables s'inscrit dans une démarche environnementale et une volonté de participer à l'objectif de réduction des déchets du SIETOM. En effet, la structure génère **2.850 tonnes de déchets par an**. L'utilisation de couches lavables devrait permettre une réduction prévisionnelle de 58% de déchets à l'année.

Le multi-accueil se fixe également pour objectif de **sensibiliser les familles** et les assistantes maternelles à l'utilisation des couches lavables.

Résultats quantitatifs

- Dès la fin du mois d'avril, le centre multi-accueil réalise un test auprès d'une dizaine d'enfants et ce, avec l'accord des parents. Progressivement, le nombre d'enfants testeurs a augmenté pour atteindre 16 enfants (sur 30). Ce nombre sera maintenu jusqu'à début août, date de fermeture de la structure.
- En septembre 2012, la généralisation du test est envisagée auprès des enfants en accueil régulier.
- L'utilisation de couches lavables génère un lavage en machine (60° C) ainsi qu'un séchage supplémentaire, réalisés en interne.
- En cas de généralisation, le nombre de machines sera porté à 2/jour.
- L'évaluation de la diminution de la quantité de couches jetables n'a pu être réalisée puisqu'à ce jour la

crèche n'a pas dû effectuer d'achats en couches jetables.

Résultats qualitatifs

L'introduction des couches lavables n'a pas changé les habitudes des professionnels. Aucune difficulté particulière n'a été rencontrée par l'équipe hormis, de manière ponctuelle, un problème de fuites de couches dont la cause a rapidement été identifiée. L'origine de ce problème était liée à un pliage qui n'était pas optimal.

MISE EN OEUVRE

Planning

Mars - avril 2012 :

- Réunion d'information aux professionnelles et aux familles afin de montrer les couches lavables et les informer de l'expérimentation envisagée
- Recherche de 10 bébés-testeurs.
- Mise en place du test la semaine du 16 au 20 avril.

Depuis fin Avril 2012 - test progressif (10 -> 16 enfants)

- Réalisation d'une étude de faisabilité (estimation des quantités de déchets évitées)
- Choix d'un consultant extérieur indépendant pour accompagner le projet.
- Information et formation des personnels
- Recherche de la couche adaptée aux attentes des personnels
- Choix d'un modèle de couche adapté pour les bébés.
- Recherche de partenaires financiers
- Évaluation prévue fin juin avec le SIETOM, les professionnels et les parents.

La généralisation des couches lavables, à l'ensemble de la structure, est envisagée sur la crèche en septembre 2012.

Moyens humains

- L'utilisation de couches lavables ne nécessite pas de surcharge de travail pour le personnel du centre multi-accueil.
- La manutention des couches lavables, pour 16 enfants, exige un ½ heure de temps de travail supplémentaire.
- En cas d'élargissement du test à l'ensemble des 30 enfants en septembre 2012, la structure devrait prévoir 2h de travail supplémentaire pour un agent technique.

Moyens financiers

- Dans le cadre du PLP du SIETOM, le centre multi-accueil a bénéficié de l'accompagnement du projet par un consultant extérieur.
- Pour la réalisation de son expérimentation avec 10 enfants, la structure a acheté 80 couches lavables (17,5 € TTC), soit un budget de l'ordre de 1 400 € TTC.
- Achat d'un 2^{ème} lot pour la rentrée si, après bilan, l'expérience est élargie à l'ensemble de l'établissement (soit 160 CL supplémentaires x 17.50 € = 2 800 €)
- L'équipement du centre arrivant en fin de vie, il a été remplacé par un lave-linge (9 kg) et un séchoir semi-professionnels.

Moyens techniques

- Accompagnement pédagogique des professionnels avec le soutien du SIETOM.
- Outre l'achat de couches lavables, quelques investissements mineurs ont été réalisés : chariots pour le stockage des couches (1 par section), sacs en tissu pour couches souillées, produit lessiviel écologique.

Partenaires mobilisés

CAF

Région Ile-de-France (subvention à hauteur de 35% HT, achat machines / équipement)

CG 77

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La démarche progressive de remplacement des couches jetables par des couches lavables est reproductible dans les conditions suivantes :

- **Implication du personnel** dans la réflexion en amont du projet qui, dès le départ, est ouvert à la démarche ;
- **Accompagnement du projet par un prestataire spécialisé** financé dans le cadre du PLP ;
- Période de **test** sur un nombre suffisant d'enfants et évolution progressive du nombre d'enfants concernés (10 -> 16) ;
- **Aides à l'investissement et au fonctionnement** des partenaires institutionnels (Région IDF, ADEME, CG, CAF).

Difficultés rencontrées

- Le Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance s'est inscrit dans la dynamique de prévention et d'éco-exemplarité portée et encouragée par le SIETOM. Il souhaite aussi être exemplaire sur cette thématique de manière à pouvoir partager son expérience avec les multi-accueils du territoire couverts par le SIETOM.
- La CAF a révélé une éventuelle possibilité d'apporter une aide exceptionnelle en 2012-2013 aux collectivités d'environ 150€ /enfant / an (pour les repas et les couches). Cette décision n'a pas encore été votée au conseil d'administration.
- Le centre multi-accueil envisage désormais de s'inscrire dans une démarche « [écolo-crèche](#) » globale.

Recommandations éventuelles

- Impliquer le personnel dans la réflexion dès le montage du projet en lui permettant de visualiser et de manipuler les couches lavables.
- Envisager une période de test progressive permettant d'identifier les difficultés éventuelles et de les surmonter au cas par cas.
- Faire appel à un prestataire neutre, externe à la structure d'accueil, pour accompagner le projet. Celui-ci doit disposer d'une expérience « utile » (maman utilisatrice).
- Informer les parents en montrant, de manière visuelle, le type de couche utilisé et son utilisation.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ECOEXEMPLARITE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions